



ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2021

Sept candidatures validées par la Cour constitutionnelle



Denis Sassou N'Guesso



Albert Oniangué



Dave Ephrem Mafoula



Mathias Dzon



Joseph Kignoumbi-Kia Mbougou



Anguios Nganguia Engambé



Guy Brice Parfait Kolélas

Au cours de son audience publique organisée le 17 février à Brazzaville, sous la présidence d'Auguste Iloki, la Cour constitutionnelle a validé sept candidatures sur les huit présentées par la direction générale des affaires électorales. Seule la candidature de Michel Mboussi Ngouari a été invalidée par le juge du contentieux électoral au motif que deux pièces manquaient au dossier, notamment le certificat médical et la déclaration de moralité fiscale. De même, les membres de la cour ont constaté l'incohérence entre la signature apposée au bas de sa déclaration de candidature et le spécimen de celle produite au dossier.

Page 2

ÉCONOMIE CONGOLAISE

Le taux de croissance en légère progression en 2021



Les membres du CNEF/Adiac

Le Comité national économique et financier du Congo (Cnef) a relevé le 16 février à Brazzaville, au cours d'une réunion, une amélioration de la situation économique nationale avec un taux de croissance en légère hausse de 0,5%. Cette progression se justifie, d'après les membres du Cnef, par les bonnes performances attendues dans les activités non-pétrolières (+8,1%), en dépit de la contraction des activités pétrolières à -9,1%.

Page 4

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

12000 ménages bénéficient du projet Lisungi additionnel

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé, le 17 février dans la Likouala, le projet Lisungi 2 dit additionnel. Financé par la Banque mondiale, ce projet vise 12000 ménages pauvres. Il s'exécutera dans les zones à forte concentration de réfugiés, notamment les districts d'Impfondo, Enyelle, Bétou et Dongou. Selon le coordonnateur du projet, Alfred Constant Kiakouama, trois prestations complémentaires ont été ajoutées pour la Likouala.

Page 3

SANTÉ PUBLIQUE

Validation d'un plan de vaccination contre la poliomyélite et la Covid-19

Le comité de coordination inter-agence a validé le 16 février à Brazzaville, au cours de sa première réunion présidée par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le plan de déploiement et de mise en œuvre, courant mars, des vaccins contre la poliomyélite et le co-

ronavirus (Covid-19).

Ce plan de vaccination retient dans un premier temps les personnels de santé, de communication et de l'enseignement. La deuxième phase va concerner les élèves, les sportifs et les personnes vulnérables.

Page 5

ÉDITORIAL

Quinquennat

Après la décision rendue par la Cour constitutionnelle, le 17 février, sept candidats sur les huit déclarés prendront bientôt le départ pour la présidentielle du 21 mars. Il ne leur reste pas beaucoup de temps pour mettre leurs équipes en ordre de bataille pour le sprint final. Quand les électeurs congolais auront dit leur mot, l'heureux élu qui aura séduit durant les deux semaines de campagne électorale aura devant lui cinq années pour convaincre ses compatriotes de l'avoir préféré à ses concurrents.

Il est un plaidoyer qui mérite d'être porté à l'attention des candidats déclarés au futur scrutin présidentiel. Il concerne l'état de santé du Congo en général et de ses principales villes en particulier. Les cas notamment de Brazzaville, la capitale politique et Pointe-Noire, la capitale économique. Vitrines du pays si l'on considère le statut qui est le leur, Brazza-la-verte et Ponton-la-belle sont confrontées à un tas de phénomènes environnementaux qui en plomberont le devenir pour longtemps si l'on n'y prend garde.

À l'identique, presque, les deux plus grandes agglomérations du Congo sont affectées par l'érosion des sols à laquelle il faut ajouter les inondations et les coulées de boue aux conséquences désastreuses sur les maisons d'habitation. Partout, des quartiers entiers sont rayés de la carte, tandis que la pression démographique élargit le périmètre d'occupation des terrains dans un élan d'anarchie qui n'est pas fait pour améliorer la qualité de la vie des citoyens.

Au regard de ce tableau liminaire sur les problèmes environnementaux de Brazzaville et Pointe-Noire, il est utile de suggérer au futur locataire du Palais du peuple de dédier une bonne partie de son quinquennat à la valorisation des deux villes. Cela passerait par la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de construction de nouvelles routes qui permettront de désengorger les quartiers et ainsi faciliter la circulation des personnes et des biens.

Les files d'attente qui se forment aux heures de pointe devant les arrêts de bus mettent en évidence les difficultés des populations à se déplacer d'un point à l'autre des deux villes dont les problèmes ne sont pas qu'environnementaux. Dans cet engagement que pourrait prendre le vainqueur de la prochaine élection présidentielle d'accorder plus d'attention au sujet développé ici se trouvera un autre tout aussi préoccupant : le phénomène « bébés noirs » qui défie fortement l'autorité de l'Etat. En transformant Brazzaville et Pointe-Noire en deux grands chantiers, pourrait-on, peut-être, avaler une certaine portion de ces enfants perdus.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Sept candidatures validées par la Cour constitutionnelle

Au cours de son audience publique organisée le 17 février à Brazzaville, sous la présidence d'Auguste Iloki, la Cour constitutionnelle a validé sept candidatures sur les huit présentées par la direction générale des affaires électorales.



Une vue des membres de la Cour constitutionnelle/Adiac

Seule la candidature de Michel Mboussi Ngouari a été invalidée par la Cour constitutionnelle au motif que deux pièces manquaient au dossier, notamment le certificat médical et la déclaration de moralité fiscale. De même, les membres de la cour ont constaté l'incohérence entre la signature apposée au bas de sa déclaration de candidature et le spécimen de celle produite au dossier. Par contre, les sept autres candidatures ont été validées par la Cour constitutionnelle. Il s'agit des dossiers de : Denis Sassou N'Guesso ; Guy Brice Parfait Kolelas ; Mathias Dzon ; Albert Oniangue ; Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou ; Dave Uphrem Mafoula et Anguio Nganguia-Engambé. Il convient par ailleurs de rappeler

qu'aux termes de l'article 48 de la loi électorale, il est prescrit que : « Tout candidat à l'élection présidentielle doit faire une déclaration légalisée comportant : ses nom et prénom, date et lieu de naissance ; une copie conforme de l'acte de naissance ; quatre cartes de photographie d'identité et le logo choisi pour l'impression de ses affiches électorales ; un curriculum vitae ; un certificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés désignés par la Cour constitutionnelle ; un spécimen de signature ; un casier judiciaire ; un certificat de nationalité ; une déclaration

de moralité fiscale et un récépissé de versement au Trésor public d'un cautionnement de vingt-cinq millions de francs CFA (25.000.000 FCFA), non remboursable ». La Cour constitutionnelle a également rappelé conformément à l'article 176 de la Constitution son rôle de veiller à la régularité de l'élection du président de la République. Ainsi, a déclaré son président, Auguste Iloki, le juge du contentieux électoral considère qu'examiner les dossiers de candidature à l'élection du président de la République, aux fins d'arrêter la liste définitive, participe du contrôle de la régularité de ladite élection.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LIKOUALA

12000 réfugiés et communautés hôtes bénéficient de Lisungi additionnel

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé l'exécution du projet Lisungi 2, le 17 février dans la Likouala, en vue de favoriser l'intégration socio-économique des réfugiés et communautés hôtes constituées de bantous et autochtones.

Dans le département de la Likouala, le projet Lisungi 2 ou additionnel, financé par la Banque mondiale va s'exécuter dans les zones à forte concentration des réfugiés, notamment les districts d'Impfondo, Enyelle, Bétou et Dongou, selon les explications du coordinateur, Alfred Constant Kiakouama. « La spécificité pour la Likouala est que trois prestations complémentaires ont été ajoutées : l'exemption des frais de santé pour les ménages pauvres; la formation qualifiante pour les jeunes vulnérables dans les rapports avec les besoins du département et le paiement des frais scolaires des élèves des familles pauvres des écoles primaire au secondaire », a-t-il indiqué. Au-delà de ces trois prestations évoquées, figurent les transferts monétaires et activités



La ministre des Affaires sociales et les autorités locales de la Likouala

génératrices de revenus.

Selon la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, il est ques-

tion, à travers ce projet, de renforcer les capacités de développement du capital humain. « Les enfants

doivent à aller à l'école, être en bonne en santé, apprendre des métiers en fonction des besoins de

« La spécificité pour la Likouala est que trois prestations complémentaires ont été ajoutées : l'exemption des frais de santé pour les ménages pauvres; la formation qualifiante pour les jeunes vulnérables dans les rapports avec les besoins du département et le paiement des frais scolaires des élèves des familles pauvres des écoles primaire au secondaire »

développement... Les allocations seront mises à disposition des parents pour développer les activités génératrices de revenus », a fait savoir Antoinette Dinga-Dzondo.

« L'initiative vient soulager tant soit peu la population de la Likouala confrontée aux difficultés de tout genre dans ce contexte difficile de la Covid-19 », a souligné le préfet du département Gilbert Djombo Bomodjo.

En rappel, bien avant le lancement officiel du projet Lisungi additionnel, un atelier de formation a été organisé en faveur des autorités de base pour mieux le cerner. La ministre Antoinette Dinga-Dzondo a lancé un appel à l'unité de tous les acteurs impliqués dans l'exécution du projet afin que, main dans la main, des défis de développement soient relevés.

Rominique Makaya

DIPLOMATIE

Cinq ambassadeurs s'engagent à développer les relations avec le Congo

Les nouveaux représentants diplomatiques du Brésil, de la Namibie, de la Grèce, d'Espagne et des Pays-Bas ont présenté le 17 février à Brazzaville leurs copies figurées au ministre en charge des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

L'ambassadeur du Brésil, Renata Soares Menazes, a fait savoir que le Congo était un vieil ami de son pays. Les deux Etats ont noué leurs relations diplomatiques en 1980.

« C'est à cause de cette coopération qu'ont eu lieu plusieurs commissions mixtes dont la première en août 1984 à Brazzaville et la deuxième en 2007 au Brésil sans oublier les deux autres de 2009 et 2012. Cette relation témoigne la volonté politique des plus hautes autorités de nos deux pays de renforcer nos relations », a déclaré Renata Soares Menazes.

De son côté, l'ambassadeur de Namibie, Cletius Sipapela Sipapela, a rappelé que son pays et le Congo entretiennent des

relations datant de la période des luttes d'indépendances. A en croire ce dernier, « le Congo a apporté un appui important et multiforme à la lutte de la libération du peuple namibien, notamment à la Swapo ».

Pour sa part, le diplomate espagnol, Carlos Robbes Fraga, a estimé que les relations entre son pays et le Congo devraient être renforcées à travers la mise en place des politiques de coopération plus fortes. « C'est ma première visite au Congo. Je suis très content d'être ici pour représenter mon pays. Nous allons continuer à travailler ensemble », a-t-il renchéri.

Le Congo et la Grèce coopèrent depuis 1961 dans un certain

nombre de secteurs d'activités. La Grèce entend proposer à la partie congolaise des bourses de formation pour les cadres de la force publique et d'études en médecine pour les étudiants.

Concernant le royaume des Pays-Bas, son ambassadeur, Jolke Folkert Oppewal, a fait savoir que les deux Etats sont amis. Il a ajouté que « compte tenu de cette amitié et de la solidité des relations entre le Congo et les Pays-Bas, il est important de renforcer la coopération ».

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a également reçu les copies figurées de la représentante de l'Unesco Fatoumata Marega et du HCR, Anne Elisabeth Raveto.

Rock Ngassakys

ENTREPRENEURIAT

«Kosala» accompagne trente-cinq startups congolaises

Sur cent dossiers reçus l'année dernière, «Kosala», une structure chargée d'accompagner les petites et moyennes entreprises, les entrepreneurs et les jeunes porteurs de projets, a aidé trente-cinq jeunes entrepreneurs congolais à mettre leurs produits sur le marché.

Les secteurs prioritaires étaient le numérique, les transports, la logistique, les services, l'agroalimentaire et le développement durable grâce aux fonds levés d'un montant de dix-sept millions de francs CFA.

Le coordonnateur général de «Kosala» a présenté le rapport d'activités 2020 de cette plateforme, lors d'une conférence de presse le 17 février à la Chambre de commerce de Brazzaville.

« Quand nous avons lancé cette plateforme, nous pensions que le seul frein au développement de l'entrepreneuriat au Congo était le financement. Après une année sur le terrain, nous nous sommes rendu compte qu'il se pose des problèmes d'accompagnement, de conseil et d'hébergement qui coûtent cher », a indiqué le coordonnateur de «Kosala», Dexter Trésor Omono.

Poursuivant : « Nous donnons la chance aux jeunes grâce aux conseils, à la formation, à la mise en réseau, au financement et à l'hébergement. Nous avons sensibilisé près de mille jeunes, accepté cent dossiers d'accompagnement puis financé à ce jour trente-cinq... »

En 2021, la structure entend dédier son expertise aux étudiants finalistes à travers un programme intitulé étudiants startups. Ce projet vise d'après Dexter Trésor Omono à aider les étudiants à travailler sur leurs projets d'entreprise.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉCONOMIE CONGOLAISE

Légère progression du taux de croissance à 0,5% en 2021

Le Comité national économique et financier du Congo (CNEF), qui s'est réuni en visioconférence, à Brazzaville le 17 février, a noté une amélioration de la situation économique nationale en rapport avec de bonnes performances attendues dans les activités non-pétrolières (+8,1%), en dépit de la contraction des activités pétrolières à -9,1%.

La courbe actuelle de l'économie est meilleure par rapport à l'année 2020, marquée par une forte baisse du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) à -7,3%, contre -0,2% en 2019, en lien avec les contreperformances au cours de la même période du secteur pétrolier (-8,8%) après 1,4% en 2019 et non pétrolier (-6,1% contre 1,4 en 2019).

Sur le front des prix, la première réunion du CNEF, présidée par le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, a noté une absence des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation estimé à 0,0% en moyenne annuelle à fin 2020, contre 2,3% un an auparavant, en rapport avec l'affaiblissement de la demande intérieure et des prix internationaux.

Les membres du CNEF ont, par ailleurs, évoqué des évolutions concernant la hausse de 14,8% des crédits à l'économie en glissement annuel, le repli de 11,5% des créances impayées. Au sujet de la gestion de la dette, ils



ont salué les efforts du gouvernement congolais pour l'apurement progressif de l'encours de la dette intérieure à travers le

Club de Brazzaville, qui a produit un effet bénéfique immédiat sur la situation du système bancaire et sur ses capacités à soutenir le

financement des activités économiques nationales.

« Le premier travail qui a été fait par le gouvernement, c'est

d'assainir la situation de nos banques pour leur permettre d'être en mesure d'accorder une fois de plus de nouveaux crédits. Cela a été fait à travers le club de Brazzaville, car environ 120 milliards ont été injectés directement dans les banques pour assainir les créances en souffrance auprès des banques. Nos banques sont armées pour accompagner l'économie du pays », a fait savoir Ludovic Ngatsé.

Le gouvernement vient de lancer en janvier dernier le Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (FIGA) destiné aux entreprises locales et aux porteurs de projets. Doté de 15 milliards de FCFA, le FIGA est censé permettre aux petites entreprises qui veulent solliciter des crédits auprès des banques de se faire garantir par ce fonds qui appartient au gouvernement, de manière à développer le crédit et l'investissement de nouvelles entreprises.

Fiacre Kombo

Les membres du CNEF/Adiac

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

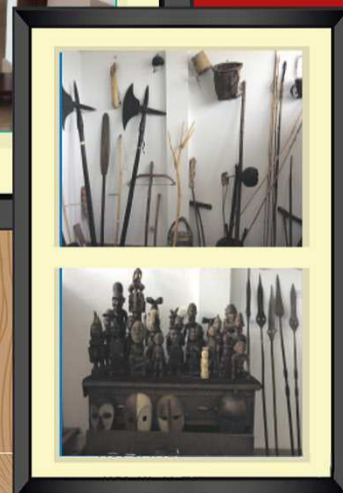
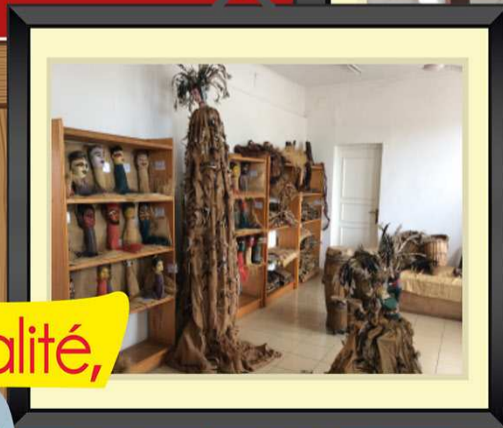
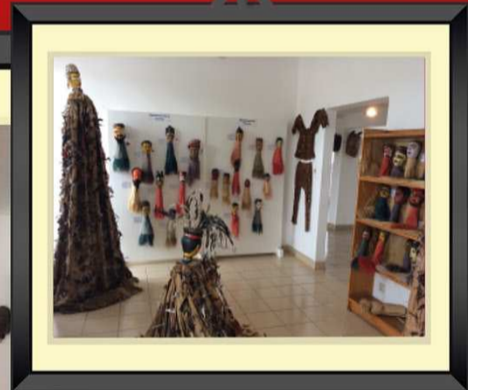
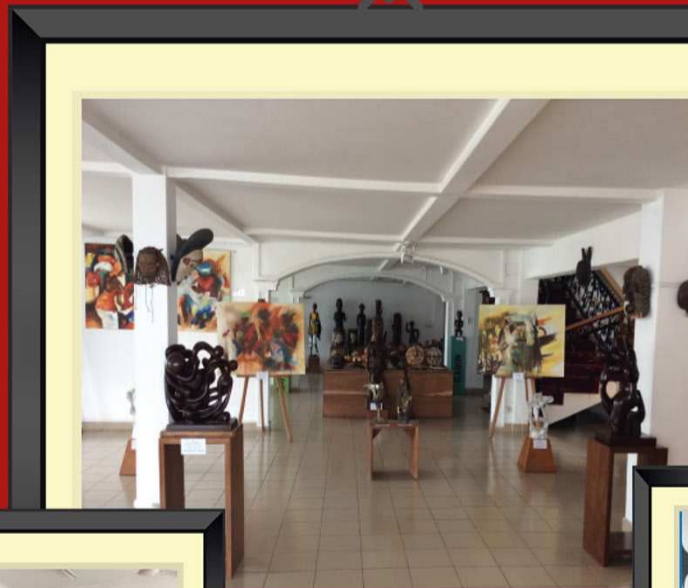
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRIBUNE LIBRE

Du dérèglement climatique au risque pandémique: que nous enseigne la Covid-19?

Plus d'un an après le début de la pandémie de Covid-19 à Wuhan (Chine), la pneumonie infectieuse sévit à des degrés divers à l'échelle mondiale et coûte plus de 12.500 milliards \$ (FMI, 2020). Cette maladie émergente est causée par le SARS-CoV-2, virus, zoonose favorisée par le réchauffement climatique qui, en détruisant l'habitat des chauves-souris, rapprocherait ces animaux de l'homme (Science of the Total Environment, 26 janvier 2021). Elle remet en cause, les études structurales et les expériences biochimiques des experts qui en attribuaient l'origine à la sélection naturelle du SARS-CoV, l'un des 6 coronavirus de souche humaine, qui aurait muté (Nature Médecine, 2020, n°26). En cause:

1) le climato-scepticisme : les principaux foyers critiques de la Covid-19 se trouvent dans les pays où la pollution atmosphérique est très élevée. Cette liaison est faiblement explorée par les laboratoires des puissances industrielles climato-sceptiques, alors qu'elle est suggérée par les experts du GIEC (2007) qui montrent au niveau de la santé qu'une hausse de 1°C de la température terrestre réveille des bactéries mortelles endormies depuis longtemps comme l'anthrax (1941) et développe les allergies aux pollens et des maladies respiratoires ;

2) la faible maîtrise de la transition écologique: en 1900, l'homme relâchait dans l'atmosphère 34.874 milliards de tonnes de gaz carbonique (CO₂) contre 36.831 milliards de tonnes en 2018. Cette pollution a augmenté de 60 % entre 1990 et 2017, montrant les limites des mesures de réduction de la température de la planète de 2 à 1,5°C d'ici à 2030 et de 0°C en 2050 (COP21). Les gaz à effet de serre en sont responsables dont le CO₂ à 63 %, le méthane (19%) et autres (18%) provenant de l'activité humaine. Selon l'AFP (2019), le CO₂ a augmenté de 147% depuis 1790, le méthane (259%) et le protoxyde d'azote (123%). Ces records reposent sur l'utilisation par l'homme de 95% des énergies d'origine fossile et 15% des énergies renouvelables, dans ses activités de production de l'énergie (35%), de production industrielle (18%), des transports (14%), d'agriculture (14%), de déforestation (10%), du bâtiment (6%) et des déchets (3%).

3) Les pays industrialisés sont les principales victimes de la Covid-19 comme le montrent les données de Statista (2021). L'Amérique qui émet 21% du CO₂ mondial enregistre plus de 918.390 décès dont 529.080 en Amérique latine et les Caraïbes (4% du CO₂ mondial), et 389.310 aux USA (14% du CO₂ mondial). L'Europe (10% du CO₂ mondial) et la Russie (7%), enregistrent 617.928 décès dont 20.000 pour la Belgique qui a 1.725 décès pour 1 million d'habitants. L'Italie, 1.300 décès pour 1 million d'habitants, la France 1.008 décès pour 1 million d'habitants, quant à la Suisse, avec 7.545 morts, enregistre 877 décès pour 1 million d'habitants. L'Allemagne dépasse les 40.000 morts avec 481 décès pour 1 million d'habitants. Le Royaume-Uni, en proie à un nouveau variant de Covid-19, compte 1.213 décès pour 1 million d'habitants; alors que la Russie déplore 1.287 décès pour 1 million d'habitants.

L'Asie avec 48% du total du CO₂ mondial connaît plus de 317.385 décès, dont 91.957 au Moyen-Orient qui cumule avec l'Afrique du nord 8% du CO₂ mondial. La Chine, émettrice de 30 % du CO₂ mondial, compte 4.634 décès, soit 4,4 décès pour 1 million d'habitants. Au Moyen-Orient, c'est l'Iran qui compte 56.000 morts et enregistre 682 décès pour 1 million d'habitants. L'Océanie qui n'émet que 1% du CO₂ mondial, enregistre 31.336 décès dont 909 en Australie qui compte 35 décès pour 1 million d'habitants. L'Afrique subsaharienne, avec 2% du CO₂ mondial, elle compte 82 000 décès. Mais, le nouveau coronavirus établit le taux de mortalité à 2,5% des cas recensés, au-dessus de la moyenne mondiale de 2,2%. Ce taux augmente de 14% par semaine.

4) Le levier régional : l'Union africaine comme les autres organisations régionales du monde s'est engagée à vacciner la population, en commandant 270 millions de doses de vaccin pour le continent, en plus des 40 millions de doses du laboratoire Pfizer-BioNTech prévues par le dispositif Covax de l'OMS pour vacciner 20% de la population des 92 pays défavorisés participants, avant la fin de 2021. Ce dispositif compte en plus 150 millions de doses du vaccin du laboratoire Astra Zeneca/Oxford, pour 7 milliards \$ contre 7000 milliards \$ au niveau mondial (OCDE, 2020).

Ainsi, le dérèglement climatique semble favoriser la pandémie de Covid-19. Il place les États devant leur responsabilité. Ces derniers ne pourront éradiquer les maladies émergentes d'origine climatique qu'en maîtrisant la transition écologique.

Emmanuel Okamba

Maitre de conférences HDR en Sciences de gestion

COVID-19

La campagne de vaccination pourrait débuter en mars au Congo

Le plan de déploiement et de mise en œuvre des vaccins contre la poliomyélite et le coronavirus a été validé, le 16 février à Brazzaville, lors d'une réunion du comité de coordination inter-agence présidée par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.



Jacqueline Lydia Mikolo dirigeant les travaux DR

L'objectif de cette rencontre était de partager des expériences avec les partenaires techniques et financiers, dans le cadre de la riposte à la poliomyélite et à la Covid-19, à travers les campagnes de vaccination nationales.

Le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le médecin colonel Alexis Mourou Moyoka, a fait la synthèse du plan d'actions sur l'état de préparation du Congo à la vaccination contre la maladie et la campagne nationale de vaccination réactive à l'épidémie de la poliomyélite.

Selon lui, la République du Congo bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers, ainsi que de 420 000 doses de vaccin de son partenaire Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi).

Alexis Mourou Moyoka a signifié qu'un organigramme a été élaboré pour mener à bien les

campagnes de vaccination qui se dérouleront dans des hôpitaux et centres de santé intégrés.

Il est prévu les critères de priorisation des cibles répartis en trois catégories. La première concerne le personnel de santé et de communication, les enseignants. Les deux autres cibles sont les élèves, les sportifs, les personnes vulnérables, etc. Les partenaires techniques et financiers ont manifesté leurs inquiétudes sur l'acceptation du vaccin au sein de la population. Pour les uns, il faut mener des recherches sur les facteurs du non-acceptation.

Pour les autres, le refus du vaccin a été constaté à travers une étude de sensibilité menée à l'université Marien-Ngouabi via réseaux sociaux. Selon eux, le rejet du vaccin est occasionné par le faible risque de contamination du coronavirus au Congo, la rapidité du vaccin et bien d'autres raisons.

S'agissant de la poliomyélite détectée dans la localité de Kakamoéka dans le département du Kouilou, Alexis Mourou Moyoka a expliqué que la maladie a été confirmée après l'analyse des examens de laboratoires appropriés à l'étranger, le 28 octobre 2020. Il s'agit d'un enfant de sexe féminin ayant vécu à Pointe-Noire qui présente une paralysie. Il a rappelé que l'épidémie intervient au moment où la couverture vaccinale en 2020 est à 70% de la plupart des antigènes. Le Congo a connu des difficultés de couverture vaccinale entre 2014 et 2017 (86%). « La couverture vaccinale a été de 69 à 79% entre 2017 et 2019. Nous devons planifier l'introduction du vaccin contre le coronavirus durant ce 1er trimestre de l'année 2021 », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Lydie Gisèle Oko

Le chef de l'ONU appelle à bâtir un plan mondial de vaccination

Antonio Guterres a réclamé mercredi au G20 de bâtir un plan mondial de vaccination pour n'oublier personne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, lors d'une session ministérielle du Conseil de sécurité.

«Le monde a urgemment besoin d'un plan mondial de vaccination pour rassembler tous ceux qui ont la puissance, l'expertise scientifique et les capacités de production et financières requises», a souligné le secrétaire général de l'ONU, considérant que le G20 qui rassemble les vingt plus puissantes économies de la planète est bien placé pour établir un groupe de travail d'urgence « chargé de préparer un tel plan mondial de vaccination et de coordonner sa mise en œuvre et son financement ».

Ce groupe de travail devrait inclure tous les pays dans lesquels il existe une capacité de développer des vaccins ou de les produire si des licences sont disponibles, ainsi que l'Organisation mondiale de la santé, d'autres organisations techniques compétentes et les institutions fi-

nancières internationales, a-t-il précisé. Parmi les 15 membres du Conseil de sécurité figurent les plus gros producteurs de vaccins: Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni et Inde.

Selon Antonio Guterres, le sommet du G7, sous présidence britannique, prévu vendredi, «peut créer l'élan nécessaire pour mobiliser les ressources financières nécessaires».

«Si on laisse le virus se propager comme une traînée de poudre dans les pays du Sud, il mutera encore et encore» avec «de nouveaux variants plus transmissibles, plus mortels qui menaceront potentiellement l'efficacité des vaccins», a-t-il averti. «Cela peut prolonger considérablement la pandémie, permettant au virus de revenir pour ravager le Nord», a insisté le secrétaire général.

«Nous devons faire en sorte que tout le monde, partout, puisse être vacciné le plus rapidement possible», a-t-il réclamé, en dénonçant des «progrès en matière de vaccination extrêmement inégaux et injustes». «Dix pays seulement ont administré 75% de tous les vaccins Covid-19. Pendant ce temps, plus de 130 pays n'ont pas reçu une seule dose», a-t-il critiqué.

Organisée par le Royaume-Uni, président en exercice du Conseil de sécurité en février, la session ministérielle réunit plusieurs chefs de la diplomatie. Le ministre britannique des Affaires étrangères, Dominic Raab, a souligné que le monde «luttait contre une pandémie mondiale». «Il ne faut pas qu'il y ait des laissés-pour-compte».

Julia Ndeko avec AFP

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Financement : FIDA

**AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET
 AMI N° 01/2021/PD-PAC/UCP/RPM**

I-Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Une partie des fonds du prêt seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au marché relatif au présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernant l'audit des comptes du PD-PAC, exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion indiquant si les états financiers (y compris les informations supplémentaires mentionnées à la section 5) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'entité déclarante au terme de l'exercice 2020, et/ou les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables applicables.

III-Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV-Profil du consultant

Le signataire du rapport doit être un Expert-comptable Diplômé reconnu par l'IFAC ou la FIDEF (les pièces y relatives devront être jointes à la manifestation d'intérêt).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

1. Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA et/ou autres bailleurs ;
2. Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 en audit/ comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier ;
3. Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés ;
4. Deux (2) auditeurs comptables et financiers, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en une seule phase à Brazzaville. Elle durera deux (02) semaines chacune et consistera à auditer les exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

La mission se déroulera dans les délais nécessaires pour la soumission du rapport d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2021 pour l'audit de l'exercice 2020 et 28/02/2022 pour l'audit de 2021.

VI-Manifestation d'intérêt

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

VII-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 02 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PD-PAC, exercices 2020 et 2021 ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville

Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville – République du Congo.

La Coordination

UN POINT DE VUE INDIEN

Réimaginer la diplomatie dans le monde post-COVID

Nous entrons en 2021, en espérant mettre la pandémie de COVID-19 derrière nous. Bien que chaque société ait fait face à cette situation de manière unique, la diplomatie mondiale se concentrera néanmoins sur les préoccupations communes et les leçons partagées. Une grande partie de ces préoccupations concerne la nature de la mondialisation.

PAR S. JAISHANKAR LE 10/02/21

Notre génération a été conditionnée pour penser à cela en termes économiques. Le sens général est celui du commerce, de la finance, des services, de la communication, de la technologie et de la mobilité. Cela exprime l'interdépendance et l'interpénétration de notre époque. Ce que COVID a cependant fait ressortir, c'est l'indivisibilité plus profonde de notre existence. La véritable mondialisation est davantage liée aux pandémies, au changement climatique et au terrorisme. Ils doivent constituer le cœur des délibérations diplomatiques. Comme nous l'avons vu en 2020, ignorer ces défis a un coût énorme.

Malgré ses nombreux avantages, le monde a également connu de fortes réactions à la mondialisation. Une grande partie de ces réactions est due à l'inégalité des avantages, entre et au sein des sociétés. Les régimes et les dérogations qui ne sont pas conscients de ces phénomènes sont donc remis en question. Nous devons veiller à ce qu'il ne s'agisse pas de gagnants et de perdants, mais de favoriser partout des communautés durables.

COVID-19 a également redéfini notre compréhension de la sécurité. Jusqu'à présent, les nations pensaient essentiellement en termes militaires, de renseignement, d'économie et peut-être aussi de culture. Aujourd'hui, non seulement elles accordent plus d'importance à la sécurité sanitaire, mais elles s'inquiètent de plus en plus des chaînes d'approvisionnement fiables et résistantes. Les tensions de l'ère COVID-19 ont fait ressortir la fragilité de notre situation actuelle. Des moteurs de croissance supplémentaires sont nécessaires pour écarter les risques de l'économie mondiale, tout comme une plus grande transparence et une meilleure viabilité du marché.

Les institutions multilatérales n'ont pas bien tiré parti de cette expérience. Outre les controverses qui les ont entourées, il n'y a même pas eu de prétention à une réponse collective à la crise mondiale la plus grave depuis 1945. C'est un motif de sérieuse introspection. La réforme du multilatéralisme est essentielle pour créer des solutions efficaces.



Ministre indien des Affaires étrangères

L'élaboration d'une réponse solide au défi COVID-19 devrait dominer la diplomatie mondiale en 2021. À sa manière, l'Inde a donné l'exemple. Elle l'a fait en défiant les prophètes de malheur et en créant les moyens sanitaires nécessaires pour minimiser son taux de mortalité et maximiser son taux de guérison. Une comparaison internationale de ces chiffres raconte sa propre histoire. En outre, l'Inde s'est également imposée comme la pharmacie du monde, fournissant des médicaments à plus de 150 pays, dont beaucoup sous forme de subventions.

Alors que notre pays s'engage dans un effort de vaccination de masse, l'assurance donnée par le Premier ministre Narendra Modi qu'il contribuerait à rendre les vaccins accessibles et abordables pour le monde est déjà mise en œuvre. Les premiers envois de vaccins Made in India ont non seulement atteint nos voisins comme le Bhoutan, les Maldives, le Bangladesh, le Népal, l'île Maurice, les Seychelles et le Sri Lanka, mais aussi des partenaires bien au-delà comme le Brésil et le

Maroc.

D'autres grands défis mondiaux actuels méritent une attention similaire. En tant que participant central à la conclusion de l'accord de Paris, l'Inde a tenu bon en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique. Ses objectifs en matière d'énergies renouvelables se sont multipliés, sa couverture forestière a augmenté, sa biodiversité s'est étendue et l'accent a été mis sur l'utilisation de l'eau. Les pratiques développées dans le pays sont maintenant appliquées à ses partenariats de développement en Afrique et ailleurs. Par son exemple et son énergie, la diplomatie indienne montre la voie, notamment par le biais de l'Alliance solaire internationale et de la Coalition pour des infrastructures résistantes aux catastrophes.

La lutte contre le terrorisme et la radicalisation est également un défi formidable. En tant que société, longtemps soumise à des attaques terroristes transfrontalières, l'Inde s'est employée à renforcer la sensibilisation mondiale et à encoura-

ger une action coordonnée. La diplomatie indienne, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et dans des forums tels que le GAFI et le G20, y accordera une place importante.

Parmi les enseignements tirés de l'expérience COVID-19, on peut citer la puissance du domaine numérique. Qu'il s'agisse de la recherche de contacts ou de la fourniture d'un soutien financier et alimentaire, l'accent mis par l'Inde sur le numérique après 2014 a donné des résultats impressionnants. La pratique du «travail depuis n'importe où» a été aussi fortement renforcée par COVID-19 que celle de «l'étude depuis la maison». Tous ces éléments contribueront à élargir la boîte à outils des programmes de développement de l'Inde à l'étranger et à aider au rétablissement de nombreux partenaires.

L'année 2020 a également été marquée par le plus grand exercice de rapatriement de l'histoire : le retour au pays de plus de 4 millions d'Indiens. Ce seul fait met en évidence l'importance de la mobilité à l'époque contemporaine. À mesure que la fabrication intelligente et l'économie de la connaissance s'enracineront plus profondément, le besoin de talents fiables augmentera certainement. Il est dans l'intérêt du monde entier de faciliter sa circulation par la diplomatie.

Le retour à la normale en 2021 signifiera des voyages plus sûrs, une meilleure santé, une relance économique et des services axés sur le numérique. Ils s'exprimeront dans de nouvelles conversations et de nouvelles compréhensions. Le monde après COVID-19 sera plus multipolaire, pluraliste et rééquilibré. Et l'Inde, avec son expérience, contribuera à faire la différence.

Le Dr. S. Jaishankar est le Ministre indien des Affaires Etrangères et l'auteur de «The India Way»: Stratégies pour un monde incertain».

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur.

«Ce contenu a été publié pour la première fois dans Newsweek (www.newsweek.com) le 11/02/21.»

BARKHANE

Emmanuel Macron : «Aucune réduction des effectifs français “dans l’immédiat” »

En marge du sommet du G5 Sahel qui s’est déroulé au Tchad, le président français a laissé entendre que son pays ne comptait pas réduire « dans l’immédiat » la présence des soldats dans la région.

Le chef de l’Etat français, Emmanuel Macron, veut « décapiter » les groupes armés djihadistes au Sahel. Il n’avait pas l’intention de réduire pour l’instant les effectifs français de l’opération Barkhane. Mais « des évolutions, sans doute, significatives seront apportées à notre dispositif militaire au Sahel en temps voulu, mais elles n’interviendront pas dans l’immédiat, car elles seront d’abord le fruit d’une discussion collective avec nos partenaires sahéliens [...] et seront fonction des résultats obtenus et du degré d’engagement effectif de nos partenaires », a-t-il rassuré, lors d’une conférence de presse à l’Elysée, en marge du sommet du G5 Sahel qui a réuni, le 15 février, 5 pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie et

Tchad) de la région.

Le bilan de ces derniers mois

Lors du sommet de N’Djamena, les participants ont dressé un bilan des actions menées depuis le sommet de Pau. Une autre réunion des chefs d’Etat du G5 Sahel se tiendra au printemps et un sommet « avant l’été pour faire un point sur l’ensemble de ces piliers », a précisé le président de la République française. Parlant du bilan, « nous avons réussi à obtenir de véritables résultats dans la zone des trois frontières (entre le Mali le Niger et le Burkina Faso). [L’Etat islamique dans le Grand Sahara] a perdu son emprise et subi de nombreuses pertes », a souligné Emmanuel Macron, mais le Groupe de soutien

à l’islam et aux musulmans (Gsim) continue de revendiquer de multiples attaques, a-t-il rappelé, promettant « une action renforcée pour essayer d’aller décapiter ces organisations [...] dont la plus haute hiérarchie continue à nourrir un agenda djihadiste ».

Le chef d’Etat français considère le sommet de N’Djamena comme « un moment d’amplification de la dynamique militaire ayant comme objectif de renforcer les acquis dans la région des trois frontières », citant « le déploiement du bataillon tchadien [...] qui sera positionné dans les prochains jours dans la région et qui viendra compléter le dispositif Barkhane », et saluant « la décision forte et courageuse » de son homologue tchadien, Idriss

Déby Itno, « de mettre à la disposition de la zone 1200 soldats pour « conforter la force du G5 Sahel ». Il a remercié les pays européens qui participent à l’opération Takuba, acceptant ainsi « de mutualiser le risque du sacrifice ultime que prennent nos soldats ».

Les perspectives d’un proche avenir

Emmanuel Macron a annoncé le « réengagement de la nouvelle administration américaine, avec un message vidéo du secrétaire d’Etat Blinken », ainsi que le réengagement algérien et marocain, « important pour la stabilité de la région ». Pour lui, « un retrait français, retirer massivement les hommes, qui est un schéma que j’ai étudié, serait une erreur; [et il se-

rait] paradoxal d’affaiblir notre dispositif au moment où nous disposons d’un alignement politique et militaire favorable à la réalisation de nos objectifs», tout en restant ouvert à une baisse progressive de la présence militaire française au Sahel : « Dans la durée et au-delà de l’été », il souhaite « travailler avec nos partenaires pour une évolution de notre présence, ininterrompue depuis 2013 au Sahel », soulignant cependant la nécessité de « donner une perspective aux populations du Sahel », et appelant à un « deuxième sursaut : celui du retour de la sécurité et des services aux populations », à travers « une impulsion au plus haut niveau » des Etats concernés.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Le professeur Richard Roger Bileckot et la communauté des médecins formés à l’Institut supérieur des sciences de la santé (INSSSA) ont la profonde douleur d’annoncer le décès du docteur Jean Serge Quenum, médecin pédiatre diplômé de l’INSSSA 3^e promotion 1977 - 1983

survenu le 6 février 2021 en Guadeloupe
Une messe de requiem sera célébrée en sa mémoire le 22 février 2021 en l’Eglise Saint-François-d’Assise à 12 h 00.



PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les familles Ossebi, Mpan Guenkou et Embe-Esiah informent amis et connaissances que le programme des obsèques de Mr Emile Ossebi se présente comme suit :

- 9h00 : levée de corps à la morgue de l’hôpital de référence de Talangai ;
- 9h00 : recueillement sur place ;
- 10h00 : départ pour le cimetière du centre ville
- 11h00 : oraison funèbre ;
- 11h30 : inhumation ;
- 12h30 : retour au domicile ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS

Pour les deux mois de la disparition inopinée de sa mère chérie Marie-France Balbine Ndinga (18 janvier 2020 - 18 février 2021), Dany Evoundou remercie avec gratitude et affection toutes les personnes qui l’ont aidé à supporter sa peine. Merci également pour toutes vos marques de sympathie et tout simplement pour votre chaleureuse présence à mes côtés. Rassurez-vous que vous avez été d’un très grand réconfort dans ces moments douloureux, et je vous témoigne par ce biais ma sincère reconnaissance.



AFRIQUE

L'Opdad adopte son rapport financier 2020

En prélude à la 25^e assemblée générale ordinaire de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad) prévue les 18 et 19 février, les conseillers techniques des pays membres se sont réunis le 16 février en mode virtuel.

La République du Congo qui assure actuellement la présidence de l'Opdad par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, est représentée par une délégation des conseillers techniques conduite par Michel Mongo.

Les échanges ont porté sur l'adoption du rapport d'activité du secrétariat exécutif et celle du rapport financier 2020, ainsi que plusieurs autres aspects budgétaires. L'occasion a permis également à plusieurs pays membres de faire le bilan des activités menées durant la période difficile liée à la crise sanitaire qui sévit dans le monde, et surtout de l'aide de la Chine en Afrique.

Les conseillers techniques ont expliqué, tour à tour, la manière dont le don a été utilisé en faveur des plus démunis dans leur pays respectif. Rappelons que le don de la première dame de Chine, Peng Liyuan à l'Opdad a été composé de plus d'un million de masques médicaux et six mille sept cent-vingt thermomètres infrarouges. Les équipements médicaux ont été réceptionnés à Brazzaville par la présidente de cette organisation, Antoinette Sassou N'Guesso, qui les a distribués dans d'autres pays africains. En outre, la première rencontre virtuelle a été marquée par la présentation au public d'un nouveau site Web de l'Opdad pouvant permettre facilement le téléchargement des différentes activités. La 25^e assemblée générale ordinaire s'ouvre officiellement les 18 et 19 février, avec l'intervention des premières dames des pays membres, après le discours d'ouverture de la présidente en exercice de l'Opdad.

Yvette Reine Nzaba

DISTINCTION

Francine Ntoumi nommée membre du Conseil scientifique de l'Institut de recherche pour le développement

Nouvelle moisson de distinctions pour la scientifique congolaise particulièrement connue jusqu'ici comme spécialiste du paludisme.

Par arrêté ministériel du 8 février 2021, portant nomination au Conseil scientifique de l'Institut de recherche pour le développement, conjointement signé par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Francine Ntoumi, enseignante-chercheuse à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville, a été nommée membre du conseil scientifique de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

C'est un établissement public français placé sous la double tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Europe et des Affaires étrangères.

Il porte une démarche originale de recherche, d'expertise, de



Francine Ntoumi, professeure-chercheuse
Crédit photo : Kosmos 104

formation et de partage des savoirs au bénéfice des territoires et pays qui font de la science et de l'innovation un des premiers leviers de leur développement. A propos des recherches actuelles du nouveau membre congolais de l'IRD, deux jours avant sa nomination, le 6 février à Brazzaville, Francine Ntoumi

a présenté les résultats de l'étude sur la surveillance de la circulation du virus au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

« Sur les échantillons Sars-Cov2 collectés en décembre 2020 et janvier 2021, aucun variant britannique (B1.1.7) ou sud-africain (B1.351) n'a été mis en évidence », a-t-elle fait savoir.

Cette étude de surveillance génomique au Congo, débutée dès le 30 mars 2020, quelques jours après l'annonce du premier cas Covid-19 dans le pays, a pour objectif de mieux comprendre l'épidémiologie de l'infection Covid-19 afin de fournir des données précises sur la circulation du virus. Cela aide à la prise de décision, notamment dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Marie Alfred Ngoma

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



IMMOBILIER



Agence immobilière Christ Roi

Pour tout vos besoins : Location des maisons, boutiques, cave, villa, appartement etc. Contacté moi au : 04 449 46 76 06883 45 93

Agence immobilière Santos

Maisons, bureau, villas appartement meuble et non meubles Tel : 06587 81 39

Asia immo

Studio moderne avec baignoire à louer
Bâche à eau + Suppresseur
Montant : 50000
Garantie : 2 mois
+les frais de l'agence
Quartier centre ville
Secteur : Olympique Palace
Tel : 06 536 80 84
05 554 44 88

Venus-SCI

-Villa (4chambre salon, cuisine, jardin, et studio) à louer au centre ville de Brazzaville : 2500 000
-Appartement meublé et non meublé à la résidence des flamboyants (3 chambre, cuisine, salle à manger) : 600 000, 400 000
-Bureau à louer à poto-poto en face du stade éboué : 300 000frs charge comprises
-bureau à louer en face l'OCI : 250 000
Tel : 06 653 63 60

LOCATION ET VENTE DE VEHICULE



Karagnara Service

Location-vente des voitures
06 461 56 56

Auto Top-Congo

Location et vente des véhicules etc.
Tel : 06 645 00 00

SERVICE TRAITEUR

DODO Service

Service traiteur et protocoles : mariage, mariage coutumier, anniversaire, retrait de deuil

Contact : 066680644 053046399

Gamos Traiteur

Services traiteur vous accompagne pour tous vos événements importants
Tel : 06 550 90 17

MAINTENANCE

Andzouana Service



Pour la réparation de vos appareils électroniques
Contacté moi au 06 624 92 93

Maitre Sam Service

Pour vos problèmes de froid Congélateur, climatiseur, tous appareils frigorifiques et votre installation
Au Tel : 06668 91 46-057447669

ANIMAUX

Chiots de race



Hassan

Tel : 06 956 40 11
-Berger, caniche -griffon, Malino -labrador, pit-bull.
Tel : 04 405 82 35

Richard

Tel : 06 480 56 89

BRICOLAGE

Plomberie



Tout dépannage
Tel : 06 874 27

Maçonnerie

Tous travaux de maçonnerie Gros œuvres
Tel : 06 822 84 41



Construction maison individuelle
Tel : 06 685 74 28

Climatisation

Entretien et installation
Tel : 06 488 78 07

COUTURIER

Confection sans mesure(Dames)

Tel : 06 461 46 22



Parfait couture(Dame)

Pour tous vos modèles en pagne et autres
Tel : 06 692 94 11

Niguel couture Mixte



Tel : 06 906 07 35

Aides à domicile

Ménagère à mi-temps (lundi à vendredi) ou week-end
Tel : 06 670 13 66

ASSOCIATION

Femme capable

Besoin d'aide pour orphelins, les démunis, 'entraide, etc. Association femme capable qui à pour devise Amour, Solidarité, Paix.
Tel : 069171184

Association Famille Solide qui a pour devise Amour, Solidarité, Secours. Convie toutes personnes intéressées de nous contacté au :



069554619
066288668, 068899056

DIVERS

OMBAMBI Fils service

(generaliste en menuiserie) Pour toute fabrication des meubles et



le model de votre choix.
Tel 06 970 46 01

Alubuc baie vitrée

Pour tous vos travaux de la baie vitrée, fabrication des portes, fenetres, living, garde robe, rampe escalier, placard de la cuisine, cloison de bureau.
Contact : 06 670 63 23
05 643 56 91

ETAC -Construction Miroiterie Aluminium

Fabrication des portes et fenetres en baie vitré
Tel : 06 934 84 20 05 654 90 71

BEAUTE COIFFURE

Islone coiffure

Pour toutes vos coiffures et tresses, soins de visage esthetique et autres islone coiffure est à votre disponibilité, meme à domicile pour satisfaire



sa clientèle.
Tel : 06 446 62 25

JOURNÉE DE L'ACTIVISTE CONGOLAIS

Le Miss-RDC organise la première édition

L'activité vise à valoriser et à protéger les activistes des mouvements citoyens et défenseurs des droits de l'Homme.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) va organiser, le samedi 20 février au Centre pour l'action sociale, à Gombe, la première édition de la Journée de l'activiste congolais. A en croire ce mouvement citoyen, Cette activité vise à « révéler l'importance des actions menées par les mouvements citoyens et les défenseurs des droits de l'Homme aux yeux des Congolais et rendre honneur à ces artisans de la paix et de la démocratie ». Il s'agira, pour le Miss-RDC, de donner l'occasion aux activistes de faire le story-telling de leur parcours, en cherchant à aider les jeunes de trouver en eux, une référence mais aussi un motif d'engagement de nouveaux adhérents et d'amener à faire le diagnostic de la lutte citoyenne et faire la prospective future dans un angle d'amélioration et recadrage des actions.

A côté de l'objectif global, qui est de contribuer à étendre le champ d'action de la lutte citoyenne et faire valoir le rôle de l'activiste, la Journée de l'activiste congolais ambitionne, selon le mouvement citoyen organisateur, à faire un état des lieux sur la lutte citoyenne au pays ; à créer un cadre d'échange dynamique des mouvements citoyens ; à vendre



la bonne image des activistes auprès de la population congolaise et à décerner un diplôme de mérite aux cinq lauréats.

Parmi les personnalités attendues à cette rencontre, le Miss-RDC a noté les membres des mouvements citoyens, des mouvements des jeunes et des étudiants, les leaders d'opinion, les représentants des ONGDH nationaux et internationaux, les diplomates de l'ONU ainsi que les autorités publiques et politiques.

Près de deux décennies de travail au bénéfice de la population Justifiant cette activité, le Miss-RDC rappelle les circonstances plutôt fâcheuses vécues par les Congolais depuis 1990 dont l'insécurité, les guerres interminables, le chômage, le tribalisme, l'incohérence de l'homme politique congolais etc., qui ont fait naître dans la société congolaise des phénomènes nouveaux parmi lesquels la création des mouvements citoyens durant la

période 2012-2017. Ces mouvements, note cette organisation, ont apporté un vent nouveau, et une nouvelle méthodologie dans la forme des revendications, à savoir "les actions non violentes". Et de faire savoir que ceci a été rendu possible par l'engagement des jeunes à défendre les droits de l'Homme, la démocratie, à dénoncer la violation de textes qui régissent les pays, à décrier les antivaleurs, l'insécurité et les dévoiements des deniers publics,

à travers des sit-in et une série d'alertes par les nouveaux outils de d'information et de la communication.

A l'en croire, ces actions ont permis notamment de barrer la route à tous les stratagèmes juridico-politiques censés permettre à l'ancien président de la République, Joseph Kabila (respect des prérogatives constitutionnelles) ; de révéler les noms des politiciens, militaires et hommes d'affaires (Congolais ou non) véreux, complices de l'insécurité du pays et de diverses atrocités dans le pays (cfr. Rapport Mapping) ; de contribuer à l'amélioration de la justice, en dénonçant les cas des corruptions et de contribuer à la préservation de l'intégrité et l'unité du pays. « A côtés des grandes et petites batailles que ces mouvements ont pu remporter, il y a de quoi se poser la question de savoir la genèse de ces mouvements, comment ils sont organisés, comment ils ont fait pour braver la peur, et tant d'autres préoccupations, afin d'éviter que la lutte des mouvements citoyens reste toujours incomprise que méconnue aux yeux de la majorité des Congolais », a souligné cette association.

Lucien Dianzenza

BIAC

Les actionnaires reprennent le contrôle de la banque

« Nous serons désormais les seuls habilités à céder les actifs de la Biac aux différents repreneurs en vue d'apurer le passif dans le meilleur délai ». Il ne s'agit pas d'un coup de force, mais simplement de la conséquence d'une décision du Conseil d'État.

C'est un nouveau rebondissement dans l'affaire de la liquidation de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac). S'appuyant sur la décision du conseil d'État sous ROR 171/183, les actionnaires viennent confirmer qu'ils seront les seuls à céder les actifs de la banque aux différents repreneurs en vue d'apurer le passif dans le meilleur délai. Ils espèrent ainsi des autorités RD-congolaises l'accompagnement nécessaire pour faire aboutir ce dossier qui a fini par s'enliser sans aucune perspective de solution durable tant pour les épargnants que les créanciers.

Voulant mettre fin à tout malentendu sur la situation actuelle de l'ancienne troisième banque du pays, les actionnaires ont tenu à rassurer le public, plus particulièrement les épargnants, les travailleurs et les créanciers inquiets, qu'il a été mis fin « à la gestion opaque de plus de quatre ans par la Banque centrale du Congo (BCC) ». Pour eux, il y a de nouveau l'espoir d'une fin heureuse pour toutes les parties prenantes : « La BCC a voulu réitérer à la Biac la mauvaise expérience de liquidation forcée des banques commerciales que l'on a connue dans ce pays. La Banque centrale a voulu superposer sa liquidation forcée de la Biac à celle volontaire décidée par ses actionnaires qui a été la raison de la décision, prise par le conseil d'État, de suspendre cette démarche illégale ».

On s'interroge aujourd'hui sur la réaction de la BCC. Pour les actionnaires, il n'y a pas d'autre issue possible que le respect des décisions judiciaires. Commentant le dernier communiqué de l'autorité monétaire dénonçant l'installation illégale d'un groupe à la Biac, les actionnaires se disent surpris et accusent les autorités de la BCC de chercher à induire le public en erreur. Selon eux, la BCC veut bloquer le processus de liquidation volontaire de la Biac. Pour l'heure, un audit interne est en cours en vue de faire la lumière sur la situation patrimoniale de la Biac après la gestion de l'administration installée par la BCC. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

INSÉCURITÉ À L'EST

Le HCR pointe du doigt les groupes armés

Les provinces de l'est de la RDC vivent constamment dans l'insécurité. Ce qui ne permet pas aux humanitaires d'assister les populations dans le besoin. Selon le HCR, les groupes armés opérant dans cette partie du pays sont à la base de graves atrocités.

Dans un communiqué de presse, l'agence onusienne s'est dite alarmée par les atrocités commises par les groupes armés à l'est du pays, qui s'inscrivent dans le cadre d'une approche systématique visant à perturber la vie des civils, à semer la peur et à provoquer le chaos.

Le HCR souligne que plusieurs atrocités ont été commises par ces groupes armés durant l'année 2020. « En 2020, les partenaires du HCR ont enregistré un nombre sans précédent de plus de 2000 civils tués dans les trois provinces de l'est de la RDC (1240 en Ituri, 590 au Nord-Kivu et 261 au Sud-Kivu). La majorité de ces attaques ont été attribuées à des groupes armés », révèle le HCR qui précise, en outre, que les meurtres et les enlèvements ont continué au Nord-Kivu en 2021, où les attaques ont également été dirigées contre des civils déplacés. « Le 24 janvier dernier, un groupe armé a tué deux hommes et en a gravement blessé six autres, lors

d'une incursion dans un site de déplacés internes au sein du territoire de Masisi au Nord-Kivu ».

Plus de cinq millions de personnes ont été déracinées par l'insécurité et les violences en République démocratique du Congo ces deux dernières années, avec près de deux millions de déplacés internes dans la seule province du Nord-Kivu, selon les estimations des Nations unies. Les efforts du HCR pour aider les déplacés internes sont confrontés à une sévère pénurie de fonds. A ce jour, seulement six pour cent du montant de cent quatre-vingt-quinze millions de dollars, dont le HCR a besoin pour ses opérations d'aide vitale en RDC, ont été financés.

Attaques des sites civils

Ces groupes armés ont instauré un climat de terreur en s'attaquant même sur des édifices civils, notamment des écoles et des centres de santé. « Le HCR a reçu des informations

sur des groupes armés qui occupent par la force des écoles et des maisons, interdisent les activités scolaires et attaquent des centres de santé, dans les territoires de Mweso, de Masisi et de Lubero », poursuit l'agence onusienne.

En novembre 2020, des groupes armés ont introduit des impôts illégaux à payer par les personnes qui veulent accéder à leurs fermes dans leurs villages d'origine au sein du territoire de Rutshuru. Cette mesure a privé de nombreuses personnes de leur seule source de nourriture et de revenus. Les personnes déplacées n'ont pas les moyens de payer ces taxes imposées par les groupes armés car elles n'ont aucun revenu, ce qui aggrave encore leur situation.

Le HCR appelle tous les acteurs à respecter le caractère civil et humanitaire des sites de déplacement et plaide pour des enquêtes rapides et indépendantes sur les crimes commis afin que les auteurs puissent être traduits en justice.

Blandine Lusimana

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
 N° SC 02/2021/ PD-PAC/UCP/RPM**

« Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest »

1. Contexte et justification

1.1- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest.
 1.2- Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

La mission a pour objectif principal de faire les audits techniques des infrastructures et équipements réalisés à Okombé, Oyo Akondo et Etoumbi. Pour ce faire, le PDPAC envisage le recrutement d'un pool de trois consultants individuels comprenant des spécialistes en bâtiments, en froid et en adduction d'eau.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Vérifier la qualité d'exécution et la conformité des diverses constructions et équipements par rapport aux prescriptions techniques ;
- Évaluer les travaux exécutés et le niveau d'exécution de chaque infrastructure ou équipement et le niveau global d'avancement physique de chaque marché ou convention ;
- Évaluer le niveau d'exécution financier de chaque marché / convention et s'assurer de la validité des garanties ;
- Elaborer le décompte définitif des travaux de chaque marché terminé ou le décompte des travaux correspondant au niveau actuel d'exécution de chaque marché ;
- Évaluer les retards d'exécution de chaque marché assortis des sources de retard ;
- Formuler des recommandations à la suite des diagnostics et constats faits.

3. Qualité et Profil des consultants

1- Le consultant doit être un ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique de construction de bâtiments dont au moins 2 références de contrôle de travaux/audit technique de construction de bâtiments industriels. Il doit maîtriser l'utilisation de scléromètre et de GPS et savoir bien utiliser les logiciels de dessin (AUTOCAD, COVADIS...). Il doit avoir une bonne connaissance dans la gestion des marchés publics et une bonne capacité d'analyse.

2- Le consultant doit être un ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique / génie climatique, de niveau Bac+ 5 ou équivalent avec aussi de bonnes connaissances en matière de centrale photovoltaïque. Il doit avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique d'installation d'équipements frigorifiques et de centrale photovoltaïque dont au moins 3 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installations de machines frigorifiques et 2 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installation de centrale photovoltaïque. Il doit maîtriser les

logiciels de base (Excel, Word) et savoir bien utiliser le GPS. Il doit avoir une bonne capacité d'investigation technique et d'analyse.

3- Le consultant doit être un ingénieur hydraulicien, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou d'audit technique de système d'adduction d'eau en eau potable dont au moins 3 références concernant la construction de système d'adduction d'eau à partir de forage et 1 (une) référence de système d'adduction d'eau avec forage et pompage avec énergie solaire. Il doit maîtriser les méthodes d'essai de débit de forage en vigueur et l'utilisation de GPS. Il doit aussi savoir bien utiliser les logiciels informatiques de base (Word, Excel) et de dessin (AUTOCAD, COVADIS...). Il doit posséder une bonne connaissance de la gestion des marchés publics et avoir une bonne capacité d'analyse.

NB : Fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée totale de la mission est de 20 jours pour chaque consultant.

Les lieux de travail sont :

- Oyo Akondo, Okombé (Département de la Cuvette) et Etoumbi (Département de la Cuvette-Ouest) pour l'ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment et l'ingénieur hydraulicien ;
- Okombé (Département de la Cuvette) pour l'ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique / génie climatique.

Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

5. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 03 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « AMI N° 02/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville, Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11, Email : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La Coordination

FOOTBALL-TRANSFERTS

Real Madrid piste Wan-Bissaka, Konsa intéresse Liverpool et Tottenham

Deux binationaux congolais d'Angleterre pourraient changer des clubs au mercato d'été prochain. Wan-Bissaka pourrait traverser La Manche, alors qu'Ezri Konsa se retrouverait dans un club du big-four.

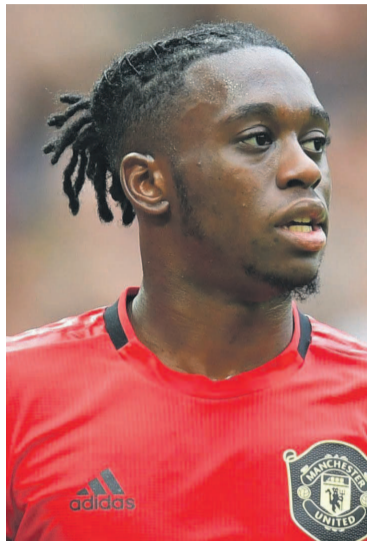
La latéral droit d'origine RD-congolaise, Aaron Wan Bissaka (23 ans), serait pisté par le mythique club espagnol Real Madrid. Cet intérêt pour l'Anglo-Congolais découle de la blessure à la cuisse du latéral droit madrilène, Dani Carvajal, lors de la victoire du Real Madrid face à Valence (deux buts à zéro) en Liga. Selon Eduardo Inda (observateur du média Chiringuito de Jugones), la Casa Blanca s'est aussi intéressé à Achraf Hakimi (prêté à l'Inter Milan) pour pallier cette absence. Mais Aaron Wan-Bissaka semble être la cible prioritaire.

Avec une valeur marchande estimée à 20 millions d'euros et lié à Manchester United jusqu'en 2024, l'ancien défenseur de Crystal Palace est actuellement le titulaire incontesté chez les Red Devils. Il a dis-



puté cette saison vingt-deux matchs en Premier League, inscrivant deux buts et deux passes décisives. Avec son profil de défenseur robuste et teigneux, il pourrait donc débarquer cet été chez les Merengues, surtout si le départ de Sergio Ramos du Real Madrid serait confirmé.

Autre défenseur congolais de souche, Ezri Konsa Ngoyo d'Aston Villa a tapé dans l'œil de Liverpool et de Tottenham pour



un probable transfert en été. C'est ce que révèle la presse anglaise. Cet arrière axial né des parents d'origine congolaise il y a 23 ans fait une belle saison avec le club londonien actuellement 8e au classement. Formé Charlton (D3 Angleterre), il a rejoint Aston Villa en 2019 pour 13,3 millions d'euros, après un passage à Brentford (D2 Angleterre). Il a déjà disputé vingt et un matchs de Premier League



et FA Cup, et inscrit deux buts. Notons que ces deux joueurs sont sélectionnables avec les Léopards de la République démocratique du Congo, le pays d'origine de leurs parents.

Nkololo vers la Turquie ?

Le milieu de terrain relayeur international congolais Jordan N'Kololo pourrait rebondir en Turquie après son départ de Riga FC en Lettonie. Formé à Rennes, il a vu son

contrat ne pas être renouvelé, une année après son arrivée. Passé par LB Châteauroux, Clermont Foot, Caen, Laval (en France) et FC Hermannstadt en Roumanie, il pourrait donc rebondir, à 28 ans, en Turquie. Il a été aperçu à Istanbul où il finaliserait sa démarche avec un club de la Süper Lig (D1 Turquie). A Riga FC la saison dernière, il a disputé vingt et un matchs toutes compétitions confondues et inscrit trois buts et trois passes décisives. Nkololo a fait partie du dernier stage de préparation des Léopards au Maroc en septembre avant d'affronter l'Angola en troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2022. Mais il n'est pas venu en novembre pour le match pour raison administrative.

Martin Enyimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 09h-17h
Samedi 09h-13h

DIPLOMATIE

Les Nations unies prêtes à travailler avec le nouveau Premier ministre de la RDC

La Monusco réitère sa détermination à soutenir les efforts de l'armée engagée dans des combats difficiles dans des zones reculées et à faire tout ce qui est à son pouvoir pour protéger les populations victimes de ces violences, a déclaré David McLachlan-Karr.

Au cours du point de presse du 17 février, le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en RDC, David McLachlan-Karr, a félicité le Premier ministre Sama Lukonde Kyenge pour sa nomination à la tête du gouvernement de l'Union sacrée. Il a déclaré que les Nations unies dans leur ensemble, y compris la Monusco, ont hâte de travailler avec M. Lukonde et le gouvernement qu'il va former pour les soutenir dans leurs efforts pour la stabilisation de la RDC et pour avancer vers un développement durable au bénéfice de tous les Congolais. « Nous restons mobilisés aux côtés de la population et des autorités congolaises pour améliorer la situation sécuritaire dans les provinces de l'Est et contribuer au renforcement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire », a dit David McLachlan-Karr, quelques jours avant l'arrivée prévue pour début mars de Bintou Keita, nouvelle représentante spéciale du secrétaire général en RDC. Le représentant spécial adjoint chargé de la mission a également exprimé sa préoccupation et son émotion à la suite des dernières attaques contre des populations civiles attribuées aux ADF au Nord-Kivu et en Ituri; des attaques qui ont aussi fait des victimes dans les rangs de l'armée congolaise.

Jules Tambwe Itagali

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REUNION DU 17 FEVRIER 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo s'est réuni en session ordinaire par visio-conférence, le 17 février 2021 dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget, avec la participation de Monsieur Abbas Mahamat TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, le Comité a d'abord pris connaissance de la situation économique monétaire et financière récente du Congo ainsi que de ses perspectives pour l'année 2021, à la lumière de l'évolution de l'environnement international et sous régional et de l'évaluation réalisée par les services de la BEAC. Ensuite, il a analysé l'évolution des différentes modalités de financement de l'économie congolaise, avant d'examiner le rapport sur l'exécution du budget exercice 2020 du CNEF.

Sur le plan international, le Comité a noté

que la situation économique mondiale s'est dégradée au quatrième trimestre 2020, sous l'effet de la persistance de la crise sanitaire qui s'est traduite par l'apparition d'une deuxième vague de grande ampleur et de nouveaux variants de la Covid-19. Ainsi, dans son édition des Perspectives de l'économie mondiale, publiée en janvier 2021, le Fonds Monétaire International (FMI) a estimé que l'économie mondiale devrait connaître une récession en 2020, avec un taux de croissance de -3,5% contre 2,8% en 2019, puis amorcer un rebond en 2021 avec une croissance de 5,5%.

Au plan régional, les estimations réalisées par la BEAC indiquent que l'activité économique dans la CEMAC s'est repliée au cours de l'année 2020, avec un taux de croissance de -2,9% contre 2,0% en 2019, et de croître à 3,4% en 2021.

Sur le plan national, le Comité a relevé que malgré toutes les mesures prises pour atténuer les répercussions de la pandémie, l'activité économique enregistrerait une forte baisse en 2020 de 73% contre -0,2% en 2019, en lien avec les contreperformances

des secteurs pétrolier (-8,8% après +1,4% en 2019) et non pétrolier (-6,1% contre 14% en 2019). En revanche, en 2021, la

situation devrait s'améliorer avec une légère progression du PIB réel de 0,5%, en rapport avec les bonnes performances attendues dans les activités non-pétrolières (+8,1%), particulièrement dans les secteurs secondaires et tertiaires, nonobstant la poursuite de la contraction des activités du secteur pétrolier (-9,1%). Sur le front des prix, le Comité a noté une absence des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation estimé à 0,0% en moyenne annuelle à fin 2020, contre 2,3% un an auparavant en lien avec l'affaiblissement de la demande intérieure et des prix internationaux.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé les évolutions ci-après à fin décembre 2020 : i) la hausse de 14,8% des crédits à l'économie en glissement annuel ii) le repli de 11,5% des créances en souffrance, nonobstant leur niveau encore très élevé et iii) la hausse en volume et en valeur des émissions du trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC notamment sur le compartiment des Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Il a salué les efforts du Gouvernement concernant

rapurement progressif de recours de

la dette intérieure à travers le Club de Brazzaville, qui a produit un effet bénéfique immédiat sur la situation du système bancaire et sur ses capacités à soutenir le financement des activités économiques nationales. Sur les réformes engagées en vue de l'amélioration des instruments de financement de l'économie nationale, le Comité a encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations de l'étude menée avec l'assistance de la Banque Mondiale sur l'introduction de raffacturation et du crédit-bail au Congo.

Au terme de l'examen du rapport mis à sa disposition, le Comité a pris acte de l'exécution du budget 2020 du CNEF.

Enfin, le Comité a pris connaissance des comptes rendus des différentes réformes en cours dans le secteur financier initiées par le CNEF et des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC. /-

Fait à Brazzaville, le 17 février 2021

Pour le Président du CNEF,



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Lendongo Ngayami et Mbochis, Alain et Landry Ewengue ; Lydie, Stéphanie, Mireille et Lucien Ngayami informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur mère, tante et grand-mère Léonie Joséphine Lendongo se présente comme suit :

Judi 18 février :

9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
11h30 : départ pour la basilique Sainte-Anne ;
12h00 : messe de requiem ;
14h00 : départ pour le cimetière du centre ville
16h00 : retour au domicile familial ;
17h00 : fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Le colonel Gérard Ebami Sala, la veuve Sala Ontoula née Moutsinga Chantal, Yvon Serge Ngankira, les enfants Sala Ontoula ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur petit-frère, époux, oncle et père, le capitaine Justin Sala Ontoula, survenu le 12 février 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Bondouango, cité Don Bosco à Massengo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La veuve Ndey née Akouala Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les enfants Ndey : Florian, Dany, Pitchou, Arthur, Lionel et Boris, ainsi que la famille annoncent aux mutuelles : la Fraternité Immaculée-Conception, la Famille, Amis espoir, Amour des mamans, Dix mille monnaie té et Tsondo, que les obsèques de leur mari et père Fidèle Ndey, décédé le 8 février à Brazzaville, auront lieu le vendredi 19 février 2021 au cimetière du centre-ville.

Programme des obsèques (prière de respecter les mesures barrières) :
10h00 : Levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
11h30 : Messe de requiem en l'église Sainte-Marie de Ouénzé ;
13h00 : Inhumation au cimetière du centre-ville ;
15h00 : Retour au domicile familial et fin de la cérémonie.



Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, informe parents, amis et connaissances du décès de son frère cadet Bijou Beau-regard Joachim Mombongo, survenu le 10 février 2021 au CHU de Brazzaville.

Le deuil a lieu au domicile familial, sis, n° 16, de la rue Loango à Poto-Poto.

Le programme des obsèques sera communiqué prochainement.
Union de prières.



HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Les professionnels de la santé échangent sur le cancer de l'enfant

Une matinée scientifique sur le thème « Cancer de l'enfant : Signes d'alerte » a été organisée le 15 février à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée internationale du cancer de l'enfant.

L'activité qui a réuni plusieurs médecins et personnel soignant de différents hôpitaux et structures de santé de Pointe-Noire a été initiée par le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital général Adolphe-Sicé que dirige la cancérologue Dr Stevy Alda Makouanzi. Elle vise non seulement à sensibiliser les professionnels de santé au cancer des enfants et des adolescents mais aussi à leur donner quelques outils et informations nécessaires dans la prise en charge des enfants.

Maladie causant de nombreuses victimes dans le monde, selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le cancer constitue un problème de santé publique « Chaque année, dans le monde, plus de 300 000 enfants et adolescents sont diagnostiqués d'un cancer. Un enfant sur 440 développe un cancer avant l'âge de 15 ans. Selon le registre de cancer de Brazzaville, de 2018 à 2019, 87 enfants sur 1150 de l'ensemble des cas diagnostiqués ont développé le cancer. L'hôpital général



Adolphe-Sicé donne 18 à 21 cas par an », a dit Marie-Isabelle Puruhence, directrice de gestion des malades à l'hôpital général Adolphe-Sicé, représentant le directeur général dudit hôpital. Et de pour-

suivre : « ces chiffres doivent nous interpeller et bien sûr nous inquiéter au point de ne pas rester insensibles. D'où tout l'intérêt de l'unité d'oncologie pédiatrique dont s'est dotée l'hôpital général Adol-

phé-Sicé depuis 2018 pour permettre une bonne prise en charge des enfants et des adolescents. Cette unité d'oncologie pédiatrique, l'unique qui puisse exister au Congo, représente pour la ville de

Pointe-Noire et ses environs et aussi pour l'Etat un maillon important et essentiel de lutte contre le cancer ».

Plusieurs communications ont été faites sur le cancer de l'enfant en lien avec les signes d'alerte de la pathologie: pâleur, ecchymoses ou saignements, douleurs osseuses diffuses, masse ou tuméfaction indolore sans fièvre ou autres signes infectieux, perte de poids ou fièvre inexplicable, toux persistante ou dyspnée, sueurs nocturnes, modifications au niveau de l'œil-pupille blanche, strabisme récent, perte de vision, hématome ou tumeur périoculaire, masse abdominale, céphalées, sévères ou inhabituellement persistantes, vomissements (matinaux ou empirant au cours de la journée), douleur de membres ou douleur osseuse, tuméfaction sans fièvre ou signes infectieux. Signalons que la journée internationale du cancer des enfants a été lancée en 2001 par le réseau d'associations Childhood Cancer International.

Hervé Brice Mampouya

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE POINTE-NOIRE

B.P 689 - TEL.94 05 33

REPUBLIQUE DU CONGO

11/02/2021 - FOLIO N° 1

RADIATION AU R.C.C.M

Certificat de radiation

RADIATION EN DATE DU 11/02/2021

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM EN

DATE DU 19/04/2018

N° DE REGISTRE DU COMMERCE : CG / PNR / 18 B 136

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION :

SOCIETE AFRICA BEAUTE

SIGLE : A.B

FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : 15, AVENUE 15

AOUT 1963, GRAND MARCHE EN FACE DE LA

VEUVE DJEMBO.

POINTE-NOIRE / CONGO

Le greffier en chef

Maître Martin Patrick Anfoula

PARUTION

«L'Ohada en marche»

Publié par l'Association congolaise de droit maritime (Acodm) que préside Eric Dibas-Franck, ce livre qui répond aux questions du droit des affaires retrace les actes du colloque international qu'elle a organisé à Brazzaville et à Pointe-Noire, du 24 au 26 février 2020, en partenariat avec l'association Henri-Capitant, l'Institut de droit comparé de Paris et la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi.

L'ouvrage rassemble en son sein les contributions pratiques ou de fond sur les thèmes suivants : regards croisés entre la cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada (CCJA) et les juridictions suprêmes nationales, La cassation ici et ailleurs : l'exemple de la CCJA, le bilan de la CCJA de son installation en 2019, la circulation des sentences et décisions dans l'espace Ohada. Il y a également la profession de mandataire dans l'acte uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, les règles de la promotion de la main d'œuvre locale et des services des entreprises locales par les investisseurs étrangers dans le pays

d'accueil, les pratiques de l'arbitrage CCJA ainsi que la médiation dans l'espace Ohada.

Pour le colonel Eric Dibas-Franck, président de l'Acodm et arbitre Ohada, ce livre apporte des réponses nettes sur ce sujet que ce soit d'un point de vue doctrinal ou jurisprudentiel. «Il s'agit là en fait d'un clin d'œil pour tous ceux qui s'intéressent aux questions du droit des affaires», a-t-il dit.

D'après la quatrième de couverture, un peu plus d'un quart de siècle après sa création, l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada), poursuit sa construction. Des universitaires, des magistrats, avocats, greffiers, des professionnels du droit, réunis du 24 au 26 février 2020 à Pointe-Noire et à Brazzaville en République du Congo, à l'occasion d'un colloque international ont répondu à la question de savoir si l'Ohada est en marche.

Vu l'importance du sujet et des déclarations parfaitement explicites, il a semblé judicieux pour l'Acodm de rassembler et de diffuser ces textes des conférences dans le cadre de

ses publications.

Ce livre a connu plusieurs intervenants, parmi lesquels Eric Dibas-Franck, chargé de cours aux universités Marien-Ngouabi de Brazzaville, de Paris II Panthéon-Assas et Paris XIII, Henri Bouka, premier président de la Cour suprême du Congo, Marie Gore, professeur à l'université de Paris II Panthéon-Assas, Laurent Poulet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en France, Paul Lendongo, ancien greffier en chef de la CCJA, Alix Romain Moukiam, Procureur de la République au Tribunal de commerce de Brazzaville, Olivier Bustin, avocat aux barreaux de Paris et de Lisbonne, Flora Dalmeida Mele, présidente honoraire de la CCJA, Médard Backidi, ancien directeur des études et des stages à l'ERSU-MA.

Créée en 2015, l'Acodm organise chaque année un colloque international dont elle publie les actes. En 2018 par exemple, elle a publié aux éditions L'Harmattan à Paris les actes du colloque intitulé « Le code communautaire Cémac de la marine marchande de 2012 ».

Hugues Prosper Mabonzo

VISAS POUR LA CRÉATION

L'édition 2021 est ouverte

Dispositif de la mission de coopération culturelle Afrique et Caraïbes, les Visas pour la création viennent d'être lancés pour l'année en cours. L'appel à candidatures est ouvert, depuis le 10 février dernier et prendra fin le 1er mars.

Des bourses de résidences artistiques « Visas pour la création » visent à accompagner l'émergence artistique en Afrique et dans les Caraïbes, grâce à des séances de travail sur le territoire français. Elles permettent aux lauréats de développer un projet de création ou de recherche et bénéficier d'une prise en charge du billet d'avion, d'une allocation mensuelle de séjour et d'une assurance rapatriement.

Ce programme s'adresse, depuis ses débuts, aux artistes et commissaires africains résidant en Afrique, ainsi qu'aux artistes ou commissaires caribéens résidant dans les Caraïbes insulaires, précisément hors collectivités d'outre-mer et départements (régions) français d'outre-mer.

De ce fait, les disciplines concernées dans le cadre de cet accompagnement sont



notamment : l'architecture/paysage/urbanisme, arts visuels, arts de la rue / cirque/marionnettes, commissariat d'exposition /critique d'art, arts numériques, danse, design/graphisme, métiers d'art, mode, musiques (actuelles, jazz, classiques, contemporaines, à l'image), photographie, projets pluridisciplinaires et théâtre.

Ainsi, en postulant, les artistes peuvent présenter un projet de recherche sur un sujet ou une thématique de leur choix, s'inscrivant dans les disciplines susmentionnées. Les résidences Visas pour la création octroyées pour soutenir les artistes durent deux mois minimum et devront se dérouler entre le 15 avril et 15 décembre de

l'année en cours. Ceci dans le but de permettre aux lauréats d'élargir leurs réseaux professionnels et d'encourager des collaborations avec des opérateurs français.

Par ailleurs, les organisateurs invitent les artistes et commissaires intéressés à identifier au préalable la résidence partenaire pour laquelle ils souhaitent postuler, parmi

celles proposées par le comité d'organisation. En effet, avec une liste de partenaires proposée, à titre indicatif, chaque candidat est libre de présenter son projet de résidence dans la structure adaptée à son projet.

Comme pièces justificatives exigées à chaque postulant lors des candidatures figurent entre autres : la présentation détaillée du projet artistique et du dossier de la résidence choisie, le curriculum vitae, l'attestation sur l'honneur qui garantit que les œuvres sont bien celles du candidat, la lettre d'invitation ou d'engagement justifiant l'accord de la résidence d'accueil.

Notons que dans le cadre de ce projet, chaque année, l'institut français soutient une trentaine d'artistes à participer à une résidence sur le territoire français, en lien avec ses partenaires culturels.

Merveille Atipo

APPEL À PROJETS

Le Fonds pour la Jeune création Francophone lance sa première aide

Le Fonds pour la jeune création francophone s'adresse aux auteurs, réalisateurs et producteurs francophones d'Afrique subsaharienne, de l'Océan indien et d'Haïti.

Le Fonds est réservé aux projets d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles de différents formats : long-métrages (d'une durée de plus de 60 minutes pour un projet d'œuvre cinématographique ; ou 52 minutes pour un projet TV), court-métrages, séries TV, contenus web.

Le projet peut être du genre fiction, animation ou documentaire. La langue de tournage doit être le français.

Le Fonds pour la jeune création francophone met en œuvre un dispositif d'aides qui s'articule autour de trois volets correspondant à trois périodes. La première en développement, est ouverte depuis le 11 janvier et se clôturera le 1er avril 2021. Tandis qu'en production et en post-production seront lancées d'avril à juillet 2021. Concernant le premier projet en développement, destiné aux auteurs qui ont de projets en développement, ces projets peuvent être des œuvres envisagées pour le marché local (cinéma, séries, TV) ou international (accéder ultérieurement aux systèmes de coproduction et financement internationaux).

Les auteurs qui seront sélectionnés participeront aux ateliers ou aux résidences d'écriture. Les bourses d'écriture leur permettront d'avancer sur leur projet, et bénéficieront d'un accompagnement adapté. Les dossiers de candidature doivent être composés des pièces justificatives selon le type d'aide sollicitée. En développement,

les candidats doivent fournir des éléments suivants: le synopsis (maximum une demi page) ; le traitement détaillé (maximum 20 pages) ; la note d'intention de l'auteur indiquant notamment les besoins d'accompagnement en résidence ; la note d'intention du producteur (le cas échéant) ; le CV de l'auteur et sa copie du passeport ; CV du producteur et sa copie du passeport (le cas échéant), des éléments visuels (photos de repérages ou décors, casting, teaser...).

Pour les projets à la production et post production, les postulants doivent télécharger le règlement et la condition du Fonds pour la jeune création francophone sur le site www.jeunecreationfrancophone.org afin de connaître les pièces à fournir.

Le Fonds pour la création francophone a pour but d'accompagner l'émergence de jeunes auteurs et de soutenir les écritures et dramaturgies propres aux différents territoires concernés. Ils contribuent ainsi à renforcer le dynamisme de la création à différents niveaux : cinéma, séries audiovisuelles ou contenus web, et à différents stades : développement, production et post-production. L'objectif est de soutenir et d'encourager la structuration d'un écosystème audiovisuel local et le développement de projets que pourra rencontrer leur public aussi bien localement qu'à l'international.

Rosalie Bindika

TRANSFERTS

Guy Mbenza prêté en deuxième division suisse

En manque de temps de jeu à Antwerp, Guy Mbenza finira la saison au FC Stade Lausanne Ouchy, 4e de deuxième division suisse.

Les statistiques sont parfois trompeuses : malgré un ratio but par match meilleur que celui de Lionel Messi et presque équivalent à celui de Robert Lewandowski (1 but toutes les 85 minutes pour le Congolais, 1 toutes les 81 minutes pour le Polonais et toutes les 127 minutes pour l'Argentin), Guy Mbenza, 3 buts en

4 matches cette saison, vit une saison compliquée, avec plusieurs blessures et une contagion au Covid-19.

L'international congolais, qui avait débuté par un doublé retentissant face à Anwerp avec le Cercle de Bruges, ne cumule que 256 minutes de jeu tous clubs et compétitions confondus. Bien trop peu pour celui qui ambitionne de se faire une place chez les Diables rouges en vue d'une potentielle qualification à la CAN 2022.

Barré à Anvers, où il avait été recruté en octobre 2020, Mbenza n'a pris part qu'à deux matches (20 minutes de Jupiler League en décembre face à Genk et 63 minutes, ponctuées d'un



but, contre la Louvière en Coupe le 2 février). Frankie Vercauteren lui préfère, quelque soit le système mis en place, les Zé, Ampomah, De Pauw ou Nsimba.

Même la blessure au mollet du titulaire en pointe, Mbokani, depuis le 20 janvier, n'avait pas permis à Mbenza de bénéficier de plus de temps de jeu.

C'est donc en Suisse, en Challenge League, qu'il va finir sa saison. Dans le cadre d'un prêt sans option d'achat, ce qui tend à prouver que le Royal Anwerp compte sur lui à l'avenir. Rappelons que l'ancien buteur du Stade Tunisien, où il s'était révélé, est lié jusqu'en juin 2023 avec le club belge.

Camille Delourme